



## Assemblée Générale 2014

Mercredi 21 mai 2014, 11 h00, Palais des congrès, Bienne

**11 h00 – 11 h45**

### **Affaires statutaires**

- 1 Ouverture de l'assemblée par le président d'OUESTRAIL Claude Hêche
- 2 Approbation de l'ordre du jour
- 3 Message de bienvenue du Maire de Bienne
- 4 Procès-verbal de l'AG 2013
- 5 Rapport du président
- 6 Comptes 2013
- 7 Rapport de vérification puis approbation des comptes
- 8 Désignation des vérificateurs pour l'exercice 2014
- 9 Budget 2014
- 10 Barème des cotisations 2015
- 11 Mutations au sein du comité
- 12 Divers

**11 h45 – 12 h 15**

**Exposé sur les enjeux ferroviaires de la ville de Bienne**

**12 h 15 – 13 h 15**

**Buffet**

**13 h30 – 16 h00**

**Visite – sur inscription – des ateliers CFF de Bienne (entretien du matériel roulant)**



Claude Héche

## ■ Le mot du président

L'assemblée extraordinaire de Blonay fut magnifique, tout comme le résultat du vote sur le FAIF ! Merci à toutes et à tous.

Après cette belle victoire d'étape, nous vous invitons à participer à l'assemblée ordinaire d'OUESTRAIL. Une assemblée qui se veut « allégée » puisqu'elle est un complément à l'AG de Blonay. « Allégée », en ce sens que nous souhaitons limiter la partie statutaire au strict nécessaire. Mais pas minimaliste pour autant puisque l'assemblée sera suivie d'un bref exposé sur la situation ferroviaire de Bienne, puis du traditionnel buffet.

Enfin, nous profiterons de notre passage dans la capitale du seeland pour visiter l'atelier d'entretien du matériel roulant des CFF.

Je me réjouis de vous saluer à cette occasion.



## ■ La visite du Centre d'entretien CFF de Bienne

Le ferroviaire a une partie (très) visible mais également de nombreuses facettes hors des projecteurs. L'une d'elle est incontestablement l'entretien du matériel roulant. Aussi voulons-nous profiter de notre passage à Bienne pour découvrir les coulisses du centre CFF d'entretien du matériel roulant de Bienne où travaillent une soixantaine de personnes.

## Informations pratiques

### L'inscription est obligatoire !

Nous vous invitons à vous inscrire de préférence par un simple courrier électronique à l'adresse suivante (mention : AG Bienne):

ouestrail@bluewin.ch

Si vous ne disposez pas du courrier électronique, vous pouvez vous inscrire par courrier postal ou par télécopie.

Sauf avis contraire de votre part, nous considérons que vous prenez également part au buffet qui est prévu entre 12h15 et 13h15.

### Pour la visite

Vous devez également préciser si vous participez à la visite. Veuillez simplement écrire Visite OUI ou Visite NON.

### Délai d'inscription :

**vendredi 9 mai 2014**

### Accès au lieu de l'assemblée

Le Palais des congrès se trouve à la Rue Centrale 60 à 5-10 minutes à pied depuis la gare.

Le déplacement entre le Palais des Congrès et les ateliers CFF s'effectuera selon les indications qui seront communiquées aux personnes inscrites.



### Horaire des principaux trains pour arriver à Bienne avant 11h00

#### Au départ de :

Berne	10h 13
Delémont	10h 20
Lausanne	09h 45
La Chaux-de-Fonds	10h 02
Neuchâtel	10h 27
Sion	08h 32
Yverdon-les-Bains	10h 07
Fribourg	09h 34
Genève	09h 18

## Rapport d'activité

### 1 Les rendez-vous

#### 1.1 Les séances de comité

Le comité a siégé à quatre reprises à Berne durant l'année 2013.

Lors de la première séance du 27 février, les membres du comité ont pris connaissance de l'évolution du dossier FAIF au terme de son examen par la Commission des transports du Conseil national. Pour ce qui concerne la première étape de PRODES, le dossier évolue de manière positive. A plus long terme toutefois, la crainte est exprimée que les CFF s'orientent vers une solution de temps de parcours de 45 minutes entre Berne et Zurich et 75 minutes entre Berne et Lausanne. La question de la liaison TGV Berne – Paris via Neuchâtel est évoquée. Sans se faire d'illusions, il est tout de même relevé que Lyria privilégie clairement les autres axes dans sa promotion. La question du corridor 4m et le statut du Simplon sont abordés en troisième sujet. Enfin, le comité décide à l'unanimité de consacrer un montant se situant entre 50 et 100 mille francs en faveur de la campagne pour le OUI à FAIF.

La deuxième séance du 15 mai a été essentiellement consacrée au projet Transgoldenpass et au trafic marchandises. Le projet Transgoldenpass consiste pour la compagnie MOB à offrir une liaison directe entre Montreux et Interlaken malgré le changement d'écartement de voie à Zweisimmen. La solution choisie passe par l'utilisation d'un matériel roulant avec essieux à écartement variable. La mise en service est prévue pour fin 2016. Par ailleurs, le comité a pris connaissance du contenu de la révision totale de la loi sur le transport de marchandises / stratégie globale de promotion du transport ferroviaire de marchandises sur tout le territoire. La discussion a mis en lumière le difficile équilibre à trouver entre attribution des sillons pour le trafic marchandises d'une part et voyageurs d'autre part. Le dossier FAIF et l'horaire 2016 ont également été évoqués lors de cette deuxième séance.

Pour la troisième séance fixée au 4 septembre, les deux thèmes principaux étaient la sécurité ferroviaire et le corridor 4m. La question de la sécurité s'imposait suite à l'accident de Granges-près-Marnand. Ce dernier a mis en lumière la situation relative aux systèmes de sécurité en vigueur sur le réseau ferré helvétique. Une partie des installations sont dépassées mais le renouvellement ne peut se faire du jour au lendemain. Par ailleurs, il a été relevé que le train reste de loin le moyen de transport le plus sûr. Quant à la question du corridor de 4m, il a été relevé la nécessité de prévoir également des mesures au sud du Simplon afin de mieux exploiter les potentialités de l'axe du Lötschberg – Simplon. Cette revendication a été prise en compte de justesse par le Conseil des Etats

(cf. également ci-après dans le chapitre « Les dossiers »). Enfin, le comité a confirmé la participation d'OUESTRAIL au comité de campagne OUI à FAIF piloté par l'UTP et la LITRA et le versement d'une contribution de 50 mille francs. La dernière séance de l'année a été essentiellement consacrée à la votation sur le FAIF. Les représentants des deux comités nationaux engagés dans ce dossier ont présenté les grandes lignes de la campagne. Le directeur de la LITRA Matthias Dietrich a présenté la campagne du comité des milieux « officiels » tandis que François Chérix présentait celle des milieux associatifs. Le comité a également approuvé le principe de consacrer le colloque 2014 au thème du trafic marchandises.

#### 1.2 L'assemblée générale

Ce sont comme pour les éditions précédentes une centaine de personnes qui ont participé à l'assemblée générale annuelle d'OUESTRAIL qui avait lieu à Avenches. Afin de prendre – une fois n'est pas coutume – un peu de distance par rapport à l'actualité, la traditionnelle partie statutaire fût suivie d'une conférence sur les Voies romaines, exposé présenté par la directrice du site et du musée romains d'Avenches, Marie-France Meylan Krause.

#### 1.3 Le colloque d'automne

« Les transports publics régionaux à tout prix ? » Telle était le thème du colloque 2013 qui s'est tenu à Sierre. OUESTRAIL a voulu aborder la question du trafic régional sous différents éclairages : celui de la Confédération et du Département des finances d'un canton, pour le côté plutôt austérité ; celui d'une Conseillère d'Etat en charge des transports et de deux directeurs de compagnie régionale de transports ; celui d'un directeur de car postal et enfin l'avis d'un géographe observateur attentif de la mobilité. Les 130 participants à cette édition ont pu se rendre compte de la diversité qui caractérise le transport régional de voyageurs, ce qui en fait également sa vulnérabilité. Face au trafic grandes lignes, le trafic régional est condamné à se battre pour sa survie et la prospérité des régions qu'il dessert.

### 2 Les dossiers

Les débats parlementaires sur le projet FAIF se sont terminés en juin 2013. Avec les autres milieux favorables au développement du réseau ferroviaire, OUESTRAIL s'est engagé en faveur du paquet à 6,4 milliards de francs dont la moitié environ sera investie en Suisse occidentale. Pour faire face à la croissance de la demande, la capacité des gares de Genève, Lausanne et Berne sera adaptée et quelques autres mesures (notamment le tunnel de Gléresse) complètent la liste des projets qui seront réalisés. OUESTRAIL s'est également engagé dans le dossier du corridor 4m en raison du caractère unijambiste du projet du Conseil fédéral qui pré-

### Le colloque 2013 par l'image



Pierre-André **Meyrat**, Directeur suppléant de l'Office fédéral des transports



David **Hiler**, Conseiller d'Etat du canton de Genève en charge des finances de 2005 à 2013



Nuria **Gorrite**, Conseillère d'Etat du canton de Vaud en charge des transports



David **Robert**, Directeur CarPostal région Ouest



Vincent **Ducrot**, Directeur des TPF



Pierre **Dessemontet**, géographe, chargé de recherches CEAT-EPFL



Daniel **Raymond**, Directeur de TRAVYS, coordinateur du rapport UTP « L'avenir du trafic régional voyageurs »



Jacques **Melly**, Conseiller d'Etat du canton du Valais et Président de la CTSO



Nicolas **Rossé**, journaliste à la rubrique économique de la Radio Télévision Suisse (RTS) et membre des journalistes ferroviaires

voit le financement de mesures exclusivement sur l'axe du Gothard alors que des mesures urgentes et comparativement peu coûteuses sont également nécessaires au sud du Simplon. Un travail de sensibilisation a été entrepris avec un résultat positif à la clef puisque le projet a été accepté avec la composante Simplon en décembre 2013 par 143 voix contre 36 au Conseil national et par 37 voix contre 1 au Conseil des Etats).

Quant au trafic régional des voyageurs, il a dû à nouveau affronter les visées d'économies de la Confédération qui voulait soumettre à un examen périodique toutes les lignes ferroviaires dont le taux de couverture est inférieur à 50%. Selon les cas, la Confédération aurait pu ordonner le remplacement du rail par un

service de bus. Cette intention s'est heurtée à une véritable levée de boucliers et au final la réglementation est nettement moins abrupte que ne l'aurait voulu le projet initial.

Les questions liées à la réforme des chemins de fer nécessitent également un suivi attentif. L'union européenne voulait exiger une séparation stricte de l'infrastructure et de l'exploitation afin d'éviter toute forme de discrimination entre les opérateurs. Mais cette résolution commence à se lézarder, avec notamment la France et l'Allemagne que cette séparation n'enchantait guère. En Suisse, la question sera également débattue suite à la publication du rapport Blumenthal, du nom du président du groupe de travail et ancien directeur de la division voyageurs aux CFF.

Enfin, OUESTRAIL a pris connaissance des changements d'horaire prévus dès fin 2015 sur la ligne du Pied du Jura. Les travaux qui seront réalisés dans le nœud de Lausanne entre 2015 et 2025 ne permettent pas de conserver l'intégralité de l'horaire en vigueur en 2013. Les solutions imposées aux cantons du Nord ouest de la Suisse, y compris Neuchâtel, Jura et Jura bernois constituent un vrai casse-tête. Il est regrettable que tous les cantons concernés par ce changement d'horaire n'aient pas été associés à la recherche de solutions dès le départ.

### 3 Les chiffres

#### 3.1 Volume des cotisations stable

Le volume des cotisations encaissées en 2013 est légèrement supérieur à celui de 2012. Une démarche de promotion auprès des communes et des membres des Grands Conseils de Suisse occidentale a été effectuée au début de 2014. A noter que le montant des cotisations figurant dans le premier tableau ci-contre et celui figurant au poste « cotisations » des recettes ne sont pas identiques en raison des transitoires.

#### 3.2 Comptes 2013 et budget 2014

Les comptes 2013 bouclent avec un excédent de charges qui s'élève à 51 257.79. Un excédent qui s'explique essentiellement par la contribution d'OUESTRAIL au comité LITRA / UTP en faveur du FAIF à hauteur de Fr. 50 000.-. Ce poste mis à part, les principales dépenses sont : a) les frais liés au colloque (particulièrement bas cette année grâce à la générosité du canton du Valais); b) les frais de promotion et d'envoi; c) les frais de l'assemblée générale d'Avenches; d) la charge extraordinaire de Fr. 5940.- correspond aux honoraires du photographe pour ses prestations depuis le début des activités d'OUESTRAIL. Les recettes sont constituées par les cotisations. S'agissant du parrainage du colloque, il n'apparaît pas dans les recettes dans la mesure où le canton du Valais a pris directement en charge certaines prestations, en particulier le buffet. Ajoutons pour être complet que le salaire du secrétaire est pris en charge par la Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO) dont il assume également le secrétariat.

CATÉGORIE DE MEMBRES		Cotisation	2012		2013	
			Nbre	montant	Nbre	montant
1	Particuliers	Fr. 20.-	144	3 775	149	3 605
2	Petites entreprises (1 à 50 salariés)	Fr. 50.-	21	1 040	22	1 060
3	Moyennes entreprises (50 à 200 salariés)	Fr. 100.-	12	1 250	13	1 250
4	Grandes entreprises (plus de 200 salariés)	Fr. 250.-	7	1 550	7	1 550
5	Organisations d'utilité publique	Fr. 50.-	22	1 250	17	1 000
6	Petites communes (jusqu'à 2000 habitants)	Fr. 50.-	21	1 050	21	1 100
7	Communes moyennes (2000 à 10000 habitants)	Fr. 100.-	25	2 500	26	2 600
8	Cantons, communes et villes (plus de 10000 habitants)	Fr. 250.-	21	5 500	26	6 500
Nbre total de cotisants			273	17 915	281	18 665

**Montant total des cotisations encaissées** **17 915** **18 665**

Environ 600 personnes sont enregistrées dans le fichier d'OUESTRAIL. Quant au nombre de cotisants pour l'exercice 2013, il s'élève donc à 281, soit 8 de plus qu'en 2012.

CHARGES	Comptes 2012	Budget 2013	Comptes 2013	Budget 2014
Assemblée générale	4 158.15	9 000.00	5 336.30	5 000.00
Assemblée générale extraordinaire			0.00	25 000.00
Colloque (sans les frais de secrétariat)	15 194.30	15 000.00	3 046.85	15 000.00
Site internet	0.00	1 900.00	0.00	1 000.00
Séances	560.00	1 000.00	708.20	1 000.00
Matériel et fournitures de bureau	432.00	500.00	981.69	500.00
Promotion, recrutement, frais d'envoi	8 451.65	4 000.00	4 083.45	2 000.00
Frais ccp et banque	45.60	100.00	68.30	100.00
Frais divers	1 469.98	1 500.00	758.50	1 400.00
Communication / mandats / sondage	225.00	2 000.00	50 000.00	3 000.00
Charge extraordinaire	0	0	5 940.00	
Excédent de produits	3 298.07	0	0.00	
<b>Total des charges</b>	<b>33 834.75</b>	<b>35 000.00</b>	<b>70 923.29</b>	<b>54 000.00</b>

PRODUITS	Comptes 2012	Budget 2013	Comptes 2013	Budget 2014
Cotisations	18 165.00	18 000.00	19 185.70	18 000.00
Parrainage colloque / AG	15 000.00	15 000.00	0.00	15 000.00
Contribution AG			0.00	5 000.00
Autres recettes	0.00	1 000.00	0.00	500.00
Intérêts	669.75	1 000.00	479.80	500.00
<b>Excédent de charges</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>51 257.79</b>	<b>15 000.00</b>
	<b>33 834.75</b>	<b>35 000.00</b>	<b>70 923.29</b>	<b>54 000.00</b>

#### BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

ACTIFS	2013	2012
CCP		13 420.76
Banque (compte épargne)		110 781.45
Impôts anticipés à récupérer		387.25
Actifs transitoires		8 785.20
	<b>133 374.66</b>	<b>186 425.25</b>
PASSIFS	2013	2012
Passifs transitoires		2 208.20
Fortune au 1 <sup>er</sup> janvier	182 424.25	0.00
Excédent de charges	51 257.79	131 166.46
	<b>133 374.66</b>	<b>186 425.25</b>

## ■ Procès-verbal AG 2013 du 19 avril 2013, Théâtre du château, Avenches

Le Conseiller aux Etats Claude Hêche, président d'OUESTRAIL, ouvre l'assemblée et salue les participants. Les vice-présidents Jean-René Germainier et Urs Schwaller sont excusés.

*La liste des présences est disponible dans un document séparé.*

1. Ouverture de l'assemblée
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Messages de bienvenue
4. Procès-verbal de l'AG 2012
5. Rapport du président et perspectives 2013
6. Comptes 2012 / rapport de vérification / approbation des comptes 2012 / désignation des vérificateurs
7. Montant des cotisations 2013
8. Budget 2013
9. Mutations au comité
10. Divers
11. Résolution

### Ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans modification.

### Messages de bienvenue

#### Du Syndic d'Avenches Daniel Trolliet

« Il y a 2000 ans, il aurait été inconcevable qu'une réunion de cette importance puisse avoir lieu ailleurs qu'à Aventicum qui comptait alors plus de 20'000 habitants ». Hélas, ajoute le Syndic, Avenches n'a pas de tramway comme Genève, de téléphériques audacieux comme le Valais, de métro comme Lausanne, Avenches n'a pas de RER comme Fribourg, Avenches n'a pas de liaisons internationales comme le Jura ni de funiculaires comme le Jura bernois. Pour autant, Avenches affiche un profond intérêt pour les transports publics, preuve en est l'inauguration prochaine du service de bus urbain « aventibus », ce qui constitue un véritable enjeu pour une ville de 3'800 habitants. Daniel Trolliet poursuit en mentionnant d'autres particularités des transports publics de sa région.

#### De la représentante du Gouvernement vaudois Nuria Gorrite

La Conseillère d'Etat relève toute l'importance que revêtait au temps des Romains déjà les voies de communication, en particulier pour relier les points militaires névralgiques. Les priorités ont certes changé mais l'importance des voies de communication demeure.

L'année 2013 sera cruciale pour les infrastructures ferroviaires de Suisse romande avec le traitement parlementaire du dossier FAIF. Il faut en effet répondre à la croissance de la demande.

Grâce aux représentants de la Suisse occidentale aux Chambres fédérales – et notamment le président d'OUESTRAIL et président de la Commission des transports - les besoins de notre région sont aujourd'hui reconnus. Nuria Gorrite souligne les efforts du canton de Vaud en faveur des transports publics avec le projet d'investir plusieurs centaines de millions de francs dans du matériel roulant et le renouvellement de l'infrastructure des lignes régionales. Elle souhaite toutefois que les plans d'économies ne viennent pas contrarier le développement des transports publics. Les infrastructures assurent notre compétitivité et notre prospérité.

#### Du président de la Conférence des transports publics de Suisse occidentale (CTSO) Claude Nicati, Conseiller d'Etat du canton de Neuchâtel (intervention effectuée en fin d'assemblée statutaire)

Pour sa dernière intervention en tant que président de la CTSO, Claude Nicati souhaite formuler quelques vœux :

- si l'on veut se faire entendre, il est important de parler d'une seule voix; dans le dossier FAIF, la Conférence des directeurs des transports a éprouvé quelque peine à accorder ses violons, voir à jouer la même partition
- s'agissant des messages à faire passer pour la Suisse occidentale, il est indispensable que OUESTRAIL et CTSO s'expriment d'une seule voix
- Exemple parmi d'autres, si la Suisse occidentale veut se faire entendre et saisir les opportunités de l'horaire 2016, une position commune sera indispensable selon Claude Nicati, sans quoi les CFF auront beau jeu d'imposer leurs choix

Claude Nicati évoque encore sa décision de ne pas poursuivre sa carrière politique, après avoir quitté son parti. Il évoque aussi l'échec de justice du Transrun et il souhaite à son successeur de réussir dans la réalisation d'un nouveau projet. Il relève encore avoir succédé à la fonction CTSO à un Vaudois et son successeur sera un Valaisan, le Conseiller d'Etat Jacques Melly, relevant que ce dernier vient d'être brillamment réélu au Gouvernement valaisan. Le président Claude Hêche passe à la partie statutaire de l'assemblée générale.

#### Procès-verbal de l'assemblée 2012

Le procès-verbal de l'AG de 2012 est accepté sans modification avec remerciements à son auteur.

#### Rapport du Président

*Le rapport du président est disponible sur [www.ouestrail.ch](http://www.ouestrail.ch)*

#### Comptes 2012 (présentation / vérification / approbation)

Le secrétaire apporte quelques précisions concernant les comptes et le bilan.

Décharge est donné au service de la révision de la ville de Lausanne qui procède au contrôle des comptes d'OUESTRAIL.

Les comptes 2012 sont acceptés à l'unanimité.

#### Désignation des vérificateurs pour l'exercice 2013

Le mandat de révision confié au service de la révision de la ville de Lausanne est reconduit pour le prochain exercice.

#### Cotisations

Le barème des cotisations reste inchangé (unanimité).

#### Budget 2013

En relation avec le budget 2013, le président annonce la recommandation du comité d'allouer un montant de Fr. 50'000.- à 100'000.- en faveur de la campagne FAIF.

Le secrétaire commente brièvement le budget 2013.

Marlyse Dormond se demande s'il ne conviendrait pas d'ajouter une ligne budgétaire prévoyant des moyens pour les campagnes à mener, qu'il s'agisse du FAIF ou d'autres votations. Le président répond que le cas du FAIF est un peu particulier en ce sens que l'on ne sait pas encore si le vote aura lieu en 2013 ou en 2014, d'où la notion de dépense extraordinaire. La question d'une éventuelle ligne budgétaire supplémentaire sera discutée en séance de comité lors de l'établissement du budget 2014.

Le budget ordinaire est accepté tel que présenté à l'unanimité.

Roland Kallmann propose que la réserve pour financement de campagnes apparaisse au bilan. Le Président prend note de cette proposition.

Le crédit extraordinaire est accepté à l'unanimité

#### Divers

Pierre-Alain Bolomey souhaite que le thème du trafic marchandises soit retenu pour un prochain colloque. Le premier colloque OUESTRAIL y était consacré et il serait temps de récidiver. Le président est également d'avis que le trafic marchandises prenne davantage de place au sein des activités OUESTRAIL.

Le président Claude Hêche clôt la partie statutaire et donne la parole à la conférencière du jour, Marie-France Meylan Krause, directrice du site et du Musée romans d'Avenches.

#### Buffet

La partie officielle de l'assemblée générale est suivie d'un buffet.

## Les « photos de famille » de l'Assemblée Générale 2013



**La « fraction » politique.** Le rail, surtout une affaire d'hommes ! La Conseillère aux Etats vaudoise Géraldine entourée de Claude Nicati (Conseiller d'Etat du canton de Neuchâtel), Pierre-André Arm, directeur de la COREB, Philippe Receveur (Ministre jurassien), Jacques-André Maire (Conseiller national, NE), Didier Berberat (Conseiller aux Etats, NE), Jacques Melly (Conseiller d'Etat du canton du Valais), Daniel Trolliet (Syndic d'Avenches), Claude Hêche (Conseiller aux Etats jurassien et président d'OUESTRAIL) et André Bugnon (Conseiller national, VD).



**La « fraction » entrepreneur.** Anne-Marie Depoisier, présidente du Conseil d'administration des Transports Lausannois entourée par Pierre-Alain Bolomey, directeur de TERCO; François Gatabin, chef de région aux CFF; Gabriel Rossi, directeur adjoint au MOB; Alain Barbey, directeur de Lyria; Michel Paccaud, section planification à l'OFT; Pascal Vuilleumier, directeur des transports publics neuchâtelois; Vincent Ducrot, directeur des Transports publics fribourgeois et Philippe Gauderon, directeur de la division infrastructure aux CFF



**La « fraction » associative.** Et enfin Marie-France Meylan Krause, directrice du Site et Musée romain d'Avenches, entourée de Patrick Eperon, secrétaire patronal en charge des transports; Mathias Tromp, directeur du Comité du Lötschberg et ancien directeur du BLS; Mathieu Fleury, secrétaire général de la Fédération romande des consommateurs; Claude Hêche, président d'OUESTRAIL et André Bugnon (Conseiller national, VD).

## Les orateurs



... suivi du Syndic d'Avenches Daniel **Trolliet**



... puis de la Conseillère d'Etat du canton de Vaud Nuria **Gorrite**



... et du président de la CTSO et Conseiller d'Etat du canton de Neuchâtel Claude **Nicati**



L'assemblée statutaire était suivie d'un exposé sur les voies romaines, un exposé de la directrice du Site et du Musée romain d'Avenches Marie-France Meylan **Krause**

## Prochain colloque OUESTRAIL: le trafic marchandises

Après le thème du trafic marchandises (05), des tarifs « low cost » (06), du recours au PPP dans le financement des infrastructures (07), de la libéralisation du marché ferroviaire (08), du financement de l'infrastructure (09) du prix du billet de train (10) et à nouveau du financement et de l'aménagement des infrastructures (11), le prix de la vitesse ferroviaire (12) du trafic régional (13), le colloque OUESTRAIL 2014 revient au thème de son premier colloque, à savoir le trafic marchandises non transalpin.

**Date : 31 octobre 2014  
à Yverdon-les-Bains (9h-13h)**

OUESTRAIL:

Rue du Brise-vent 5 - CH 2800 Delémont  
CCP 30 - 483331-8 / ouestrail, Delémont  
www.ouestrail.ch - ouestrail@bluewin.ch